

Décision

Générale

colonial

Décision n° 634 CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 634

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mai 1962

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro
31 mai 1962

TEXTE INTÉGRAL

Est rengagé dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour un an et pour compter du 25 avril 1962 (comme caporal), Seck Walao, mle 1365. Le contrat de rengagement est souscrit à titre définitif et pour compter du 25 avril 1962. La présente décision annule la décision d'admission au bénéfice d'une allocation viagère n° 1289 en date du 23 novembre 1961.